

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES **DU JEUDI 17 MARS 2016.**

Nous demandons aux délégués d'évoquer, avec leurs camarades, les différents points discutés lors de ce conseil. Grâce à ce compte rendu, les délégués pourront facilement, en heure de vie de classe par exemple, rapporter aux élèves de leur classe le déroulement de cette réunion fort importante pour la vie du collège.

Sont présents à ce conseil : L. Coëtmellec, intendante ; Ph. Chamaillard, CPE ; J.L.Rablot, principal ainsi que 50 délégués sur les 52 attendus. Les deux délégués de 5F sont en sortie à l'extérieur du collège ; deux délégués suppléants ont pris la place de deux titulaires malades en 6F et 5D.

Ordre du jour : les sujets abordés découlent des idées, des interrogations et des doléances des élèves abordées lors des réunions de préparation aux conseils de classe. Cependant, les trois premiers sujets seront proposés par le CPE, le quatrième par l'équipe de direction.

Présentation des thèmes qui seront évoqués:

- L'enquête en direction des délégués.
- Point sur le travail sur le harcèlement à l'école
- Réunion autour d'une future activité « jeux de société » avec Mélanie Belliard AED et huit délégués volontaires.
- Les dégradations.
- Le changement de sonnerie.
- Précisions sur la restauration.
- Horloges dans les salles de classes et d'études.
- Soucis avec les transports scolaires.
- Petit rappel sur les déclenchements accidentels d'alarme.

L'enquête en direction des délégués.

A partir d'un questionnaire élaboré par les délégués de l'année passée mais revu et validé par quatre représentants de cette année, le CPE se propose de faire le bilan, avec ces quatre mêmes élèves, sur le travail des délégués et sur leur ressenti pour cette année en cours. Nous établirons, en fonction des réponses des élèves, les points remarquables sur les élections, la formation, le guide du délégué et sur le vécu de la fonction proprement dite.

A la demande de la majorité du conseil, le bilan sera présenté par écrit et, en parallèle, par un dernier conseil des délégués au mois de juin...

Point sur le travail sur le harcèlement à l'école.

Toutes les classes de 6° devraient normalement recevoir une information, menée par leurs délégués, sur le harcèlement qui peut se produire dans les établissements scolaires. Suite à ce rappel, et au jour de la rédaction de ce compte rendu, seule une classe de 6° n'a pu en profiter... Une classe en dehors du niveau 6° a profité de cette sensibilisation/réflexion réalisée par les élèves.

Réunion autour d'une future activité « jeux de société » avec Mélanie Belliard AED et huit délégués volontaires.

Pour palier le manque de jeux au sein du foyer (les responsables de celui-ci ne nous demandent aucun nouveau jeu depuis deux années !) et pour renouveler le club « ludothèque » qui a lieu le jeudi midi, Mélanie Belliard, surveillante du collège et passionnée de jeux, se propose de réunir le Cpe avec les huit élèves afin de réfléchir, sur le choix et l'achat de jeux à destination des élèves... Cette réunion aura lieu le 20 mai à 12h30 avec les huit délégués.

Les dégradations.

Suite au regain de dégradations au sein du self, des toilettes et des couloirs, les agents du collège sont passés, les 23 et 25 avril, dans toutes les classes du collège afin de sensibiliser les élèves sur ces agissements qui perturbent, aussi bien la vie des élèves que le travail journalier des adultes. Gageons que cette rencontre avec le personnel d'entretien et de restauration du collège permettra aux élèves de réfléchir sur ces dégradations et de faire en sorte que celles-ci se limitent, voire disparaissent, au fil des semaines. Le but recherché est de responsabiliser et de faire réagir les collégiens face à la dégradation de leur propre environnement scolaire.

Pour rappel, les dégradations sont facturées aux familles. Quelques exemples de prix : 179 euros pour un dérangement de l'ascenseur et plus de 200 euros pour une vitre fêlée ou brisée.

Joint à ce compte rendu, le document qui reprend les propos de l'intervention des agents en classe.

Le changement de sonnerie.

Les élèves demandent des précisions quant au changement de sonnerie dont on parle depuis plusieurs mois au sein de notre collège. Mme Coëtmellec attend l'accord définitif du Département du Maine et Loire, propriétaire des murs du collège, afin de faire exécuter les travaux. Tout est presque prêt à notre niveau, nous attendons simplement l'autorisation et une petite réparation au niveau des haut-parleurs.

Précisions sur la restauration.

Les représentants des élèves tiennent à souligner que la nourriture proposée aux élèves leur convient de plus en plus au fil des semaines. Ils apprécient aussi énormément toutes les petites nouveautés qui apparaissent régulièrement. Il convient ainsi de remercier nos deux cuisiniers et tous les agents qui participent à élaboration des repas.

Les élèves notent que le choix entre les plats est parfois différent entre 12 et 13h : il est vrai qu'à midi, il y a un peu plus de choix car il reste souvent des entrées ou des desserts de la veille -toujours frais- qui sont proposés de nouveau aux élèves. Souvent à 13h, de temps à autre, il manque aussi quelques plats du menu car ceux-ci ont remporté un franc succès à midi.

D'ici la fin de l'année, Mme Coëtmellec souhaite faire un essai de libre service pour les entrées (un peu comme cela se passe en ce moment, pour les légumes, la soupe et les sauces).

Horloges dans les salles de classes et d'études.

Les délégués demandent des horloges pour deux des trois salles d'étude ainsi que pour la salle 115. L'achat sera effectué par le collège au plus vite.

Soucis avec les transports scolaires.

De nombreux soucis sont évoqués par les représentants des élèves avec les cars n°1 (chauffeur un peu perdu), n°3 (retard au collège le matin) et n°8 (pas assez de place le mercredi matin)

Depuis ce conseil, M.Rablot a pris contact avec les transporteurs afin que tous ces dysfonctionnements soient réglés au plus vite.

Le transporteur Voisin rappelle, concernant les passages "trop tôt" au arrêt le matin qu'il est recommandé aux élèves de se présenter à l'arrêt 10 minutes avant l'horaire officiel.

Petit rappel sur les déclenchements accidentels d'alarme (petits boîtiers rouges dans les couloirs).

En cas de déclenchement accidentel d'une alarme (au cours d'un jeu, d'une bousculade ou avec le cartable), rien n'empêche les élèves de prévenir, au plus vite, les adultes afin qu'ils stoppent le processus de mise en route de l'alerte générale. Ces élèves qui se manifestent ne seront pas sanctionnés ; seuls le seront ceux qui déclenchent volontairement les alarmes...

Secrétaires de séance : Théo Lefevre et Philippe Chamailard.